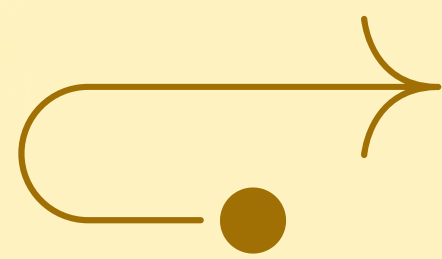


RAPPORT ATELIER 2 , PROJET CONEX ASBL SOLEA



Atelier 2 – Accès aux services sociaux et de santé en Belgique

Projet CONEX – ASBL SOLEA

ASBL SOLEA 



ATELIER 2

Accès aux services sociaux et de santé en Belgique

Connaitre vos droits et les services disponibles

 **Pour qui ?**

- ✓ Migrants en Belgique
- ✓ Personnes en situation administrative précaire
- ✓ Femmes et jeunes
- ✓ Toute personne ayant besoin d'informations
- ✓ Informations sur le retour volontaire (ne manière neutre)

 **Infos pratiques :**

- 📅 Date : 10 avril 2026
- 🕒 Heure : 17h00 – 19h00
- 📍 Lieu : Pianofabriek – Bruxelles

 **Gratuit – Ouvert à tous**

 0456 64 40 36

 soleaasbl@outlook.com

Cette activité est organisée avec le soutien de l'OIM et de Fedasil, dans le cadre du projet **Conex**.



Sint-Gillis datum: 09/04/2026 REF/ 26143

Gebruiksovereenkomst tussen GC Pianofabriek vzw and Solea - Solidarité Est-Afrique.

De gebruiker maakt in de periode van 10/04/2026 tot 10/04/2026 gebruik van het gemeenschapscentrum voor : een activiteit voor maximum 50 deelnemers.

De verantwoordelijke tijdens de activiteit is: Idleh Mohamed Aden

Specifieke afspraken voor deze overeenkomst: BTW: 1004129449

Algemene afspraken: De gebruiker verklaart verzekerd te zijn voor deze activiteit wat betreft burgerlijke aansprakelijkheid en aanvaardt het reglement bij deze gebruiksovereenkomst

Opgemaakt in 2 exemplaren waarvan 1 exemplaar ondertekend dient teruggestuurd te worden.

Bastiaan Wildemeersch Centrumverantwoordelijke Pianofabriek and Idleh Mohamed Aden

Planning table with columns: Datum, Van, Tot, Beschrijving, Zaal

Detail per dag table with columns: aantal, p.p.s., btw %, te betalen

Totaal table with columns: Totaal (excl. BTW), Totaal (incl. BTW)

Samenvatte kosten table with columns: aantal, p.p.s., btw %, te betalen

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES



- Date : 10/04/2026
Lieu : GC Pianofabriek vzw Fortstraat 35, 1060 Sint-Gillis
Organisateur : ASBL SOLEA
Partenaires : OIM, Fedasil
Type d'activité : Atelier d'information et d'orientation

Projet CONEX – ASBL SOLEA



2. CONTEXTE ET OBJECTIFS



Dans le cadre du projet CONEX, cet atelier visait à :

L'atelier s'inscrit dans une démarche d'information, d'orientation et de mise en confiance du public, visant à renforcer l'accès aux droits tout en respectant une approche neutre et conforme aux recommandations de l'OIM.

- **Fournir aux participants des informations accessibles, claires et compréhensibles sur les services disponibles en Belgique**
- **Faciliter leur accès aux services sociaux et de santé, en leur donnant des repères concrets**



- ↓
- Orienter les participants vers les structures compétentes et adaptées à leur situation (services sociaux, juridiques, médicaux, associations spécialisées)
 - Identifier les besoins réels du public cible, à travers leurs questions et leurs préoccupations, afin de mieux adapter l'accompagnement proposé
 - Permettre aux participants de mieux comprendre vers quelles institutions se tourner en fonction de leur situation individuelle
 - Créer un espace de confiance, d'échange et de compréhension, favorisant la prise de parole
 - Clarifier le rôle de l'ASBL SOLEA, en tant qu'acteur d'information et d'orientation, dans le respect des recommandations de l'OIM, notamment en garantissant une information neutre, précise et adaptée

→ PUBLIC PRÉSENTS

3. PROFIL DES PARTICIPANTS

Le public présent était composé principalement de :

- Demandeurs d'asile
- Personnes sans titre de séjour
- Personnes en situation administrative précaire
- Public majoritairement issu de l'immigration récente

Profil caractérisé par :

- Vulnérabilité sociale
- Difficultés d'accès à l'information
- Besoin élevé d'accompagnement



→ PUBLIC PRÉSENTS

3. PROFIL DES PARTICIPANTS

L'atelier a réuni :

- 28 participants issus du public cible, composés principalement de
 - Demandeurs d'asile
 - Personnes sans titre de séjour
 - Personnes en situation administrative précaire
- 5 membres de l'équipe ASBL SOLEA, mobilisés pour :
 - L'animation de l'atelier
 - L'accompagnement des participants
 - L'orientation vers les services adaptés

Total des personnes présentes : 33 participants



3. PROFIL DES PARTICIPANTS

7. Impact et résultats positifs (ajout quantitatif)

- Participation significative avec 28 bénéficiaires présents
- Mobilisation efficace de l'équipe (5 membres)
- Bonne dynamique d'échange entre participants et intervenants
- Taux d'engagement élevé (questions, interactions, intérêt pour la suite)

L'activité a rassemblé 28 bénéficiaires issus du public cible, accompagnés par 5 membres de l'équipe ASBL SOLEA, assurant l'animation, l'encadrement et l'orientation des participants.

Cette mobilisation témoigne d'un intérêt réel pour la thématique abordée et d'un besoin important d'accompagnement structuré.

→ PUBLIC PRÉSENTS



4. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

L'atelier a débuté à 17H30 et s'est déroulé de manière interactive, avec :

- Une présentation des services disponibles (CPAS, associations, services de santé, etc.)
- Des explications sur les droits des participants ainsi que sur les limites d'accès à certains services, en fonction de la situation administrative
- Une orientation vers des services spécialisés adaptés aux besoins identifiés
- Un espace d'échanges ouverts permettant aux participants de poser leurs questions et d'exprimer leurs préoccupations



Conformément aux recommandations de l'OIM :

Le retour volontaire a été présenté de manière neutre et informative, comme une option parmi d'autres.



Une orientation vers des services spécialisés, tenant compte des besoins spécifiques exprimés par les participants au cours de l'atelier :

Exemple d'orientation :

Par exemple, une personne rencontrant des difficultés d'accès aux soins a été orientée vers le CPAS pour l'introduction d'une demande d'aide médicale urgente, ainsi que vers une maison médicale pour un suivi de proximité.

De même, une personne confrontée à une situation administrative complexe a été orientée vers un service juridique spécialisé afin d'obtenir un accompagnement adapté.



5. RETOUR VOLONTARIAT

Conformément aux recommandations de l'OIM :

Le retour volontaire a été présenté de manière neutre et informative, comme une option parmi d'autres.



Conformité aux recommandations de l'OIM

Conformément aux recommandations de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) :

Le retour volontaire a été présenté de manière neutre, objective et informative, comme une option parmi les différentes trajectoires possibles.

Cette première présentation avait pour objectif d'introduire le concept sans entrer dans les détails, afin de respecter une approche progressive et adaptée au public.

Les informations relatives au retour volontaire seront développées de manière plus approfondie lors du prochain atelier, qui sera organisé sous forme de session d'échange avec des spécialistes.

Cet atelier réunira notamment :

- Un avocat, qui interviendra sur le droit des étrangers en Belgique
- Des spécialistes du retour volontaire, issus de :
 - l'OIM
 - Fedasil

Cette approche permettra aux participants de bénéficier :

- d'informations précises et complètes
- d'un accompagnement professionnel
- et d'un espace d'échange direct avec des experts



➔ 6. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS IDENTIFIÉES

Les échanges avec les participants ont permis de mettre en évidence plusieurs préoccupations majeures, notamment une forte inquiétude liée aux visites domiciliaires, qui constitue un frein aux démarches administratives et à la domiciliation, ainsi qu'un manque critique de solutions d'hébergement, avec un recours limité à des dispositifs d'urgence comme le Samusocial, sans perspectives durables.

Les participants ont exprimé des préoccupations majeures liées aux visites domiciliaires, au manque d'hébergement, aux difficultés d'accès au CPAS, à la complexité des démarches administratives et à l'accès au logement, avec une vulnérabilité particulière observée chez les femmes.



6.1 VISITES DOMICILIAIRES

- Forte inquiétude et peur
- Impact sur les démarches administratives
- Frein à la domiciliation et à l'accès aux droits



6.2 ACCÈS À L'HÉBERGEMENT

- Manque critique de places d'hébergement
- Recours fréquent au Samusocial (urgence uniquement)
- Absence de solutions durables



→ 6. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS IDENTIFIÉES

Les échanges avec les participants ont permis de mettre en évidence plusieurs préoccupations majeures, notamment une forte inquiétude liée aux visites domiciliaires, qui constitue un frein aux démarches administratives et à la domiciliation, ainsi qu'un manque critique de solutions d'hébergement, avec un recours limité à des dispositifs d'urgence comme le Samusocial, sans perspectives durables.

Les participants ont exprimé des préoccupations majeures liées aux visites domiciliaires, au manque d'hébergement, aux difficultés d'accès au CPAS, à la complexité des démarches administratives et à l'accès au logement, avec une vulnérabilité particulière observée chez les femmes.

✓ 6.3 ACCÈS AU CPAS

Accompagnement liés au démarches administrative.

Délais longs Procédures complexes Aide limitée (principalement médicale)

✓ 6.4 ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF

Difficulté à suivre les démarches Problèmes liés aux outils numériques (Exemple: Its'me)

Manque de temps (personnes travaillant)



➔ 6. PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS IDENTIFIÉES

Les échanges avec les participants ont permis de mettre en évidence plusieurs préoccupations majeures, notamment une forte inquiétude liée aux visites domiciliaires, qui constitue un frein aux démarches administratives et à la domiciliation, ainsi qu'un manque critique de solutions d'hébergement, avec un recours limité à des dispositifs d'urgence comme le Samusocial, sans perspectives durables.

Les participants ont exprimé des préoccupations majeures liées aux visites domiciliaires, au manque d'hébergement, aux difficultés d'accès au CPAS, à la complexité des démarches administratives et à l'accès au logement, avec une vulnérabilité particulière observée chez les femmes.

✓ 6.5 ACCÈS AU LOGEMENT

Difficulté à obtenir une adresse officielle Lien direct avec :

accès aux droits suivi administratif sécurité personnelle

✓ 6.6 .6 SITUATION DES FEMMES (POINT CRITIQUE)

**Vulnérabilité accrue face au logement
Risque plus élevé de précarité et d'isolement
Manque de solutions adaptées .**

Surtout lors de la première demande d'asile et qu'il y a pas de centre d'hebergement et qu'on dit de vous débrouiller pendant une période de 6 mois dehors le temps qu'on cheche un une place dans un centre .



7. ANALYSE ET ENSEIGNEMENTS

L'atelier a permis de mettre en évidence :

- Une forte demande d'information fiable et accessible
 - Un besoin d'accompagnement individualisé
 - Une complexité des parcours administratifs pour le public cible
- La participation active et les échanges ont confirmé la pertinence de ce type d'activité, ainsi que la nécessité de renforcer les actions d'orientation.



8. PERSPECTIVES ET PROCHAINES ÉTAPES

Au regard des besoins identifiés, il est prévu :

- L'organisation d'un atelier 1 prévu dans le programme de l'ASBL sur la suite de projet Conex, approfondi avec des intervenants spécialisés
- L'intégration d'experts (juridique, social, institutionnel)
- Une présentation plus détaillée des différentes options et parcours existants, incluant le retour volontaire, dans un cadre neutre et informatif.

Cet atelier 1 visera à fournir des réponses plus précises et adaptées aux situations individuelles.



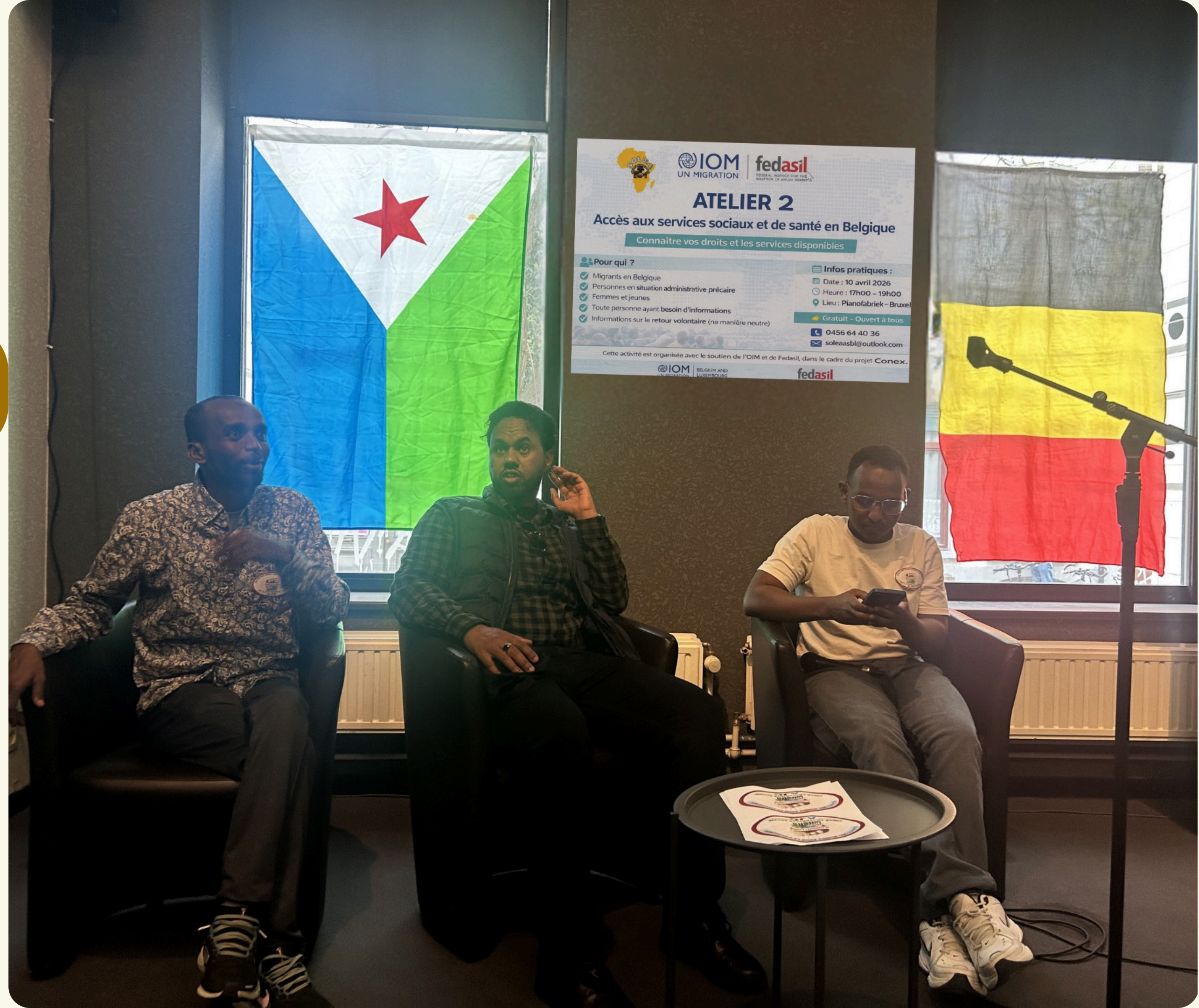


9. CONCLUSION

Cette première session a permis de :

- Poser un cadre d'information structuré
- Identifier les besoins prioritaires du public cible
- Renforcer la dynamique d'accompagnement et d'orientation.

Elle constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre du projet CONEX et dans le développement d'activités adaptées aux réalités du terrain.





ATELIER 2

Accès aux services sociaux et de santé en Belgique

Connaitre vos droits et les services disponibles

Pour qui ?

- ✓ Migrants en Belgique
- ✓ Personnes en situation administrative précaire
- ✓ Femmes et jeunes
- ✓ Toute personne ayant besoin d'informations
- ✓ Informations sur le retour volontaire (ne manière neutre)

Infos pratiques :

- 📅 Date : 10 avril 2026
- 🕒 Heure : 17h00 – 19h00
- 📍 Lieu : Pianofabriek – Bruxelles

👉 Gratuit – Ouvert à tous

☎ 0456 64 40 36

✉ soleaasbl@outlook.com

Cette activité est organisée avec le soutien de l'OIM et de Fedasil, dans le cadre du projet **Conex**.




ASBL SOLEA
Projet CONEX

CONTACT

→  RUE DE FOULONS 44, 1000

→  soleaasbl@outlook.com

→  +32456644036

→  <https://www.asbl-solidarite-est-afrique-solea.com/>